



SEINE-ET-MARNE
NUMÉRIQUE

Seine-et-Marne Numérique

LE TRÈS HAUT DÉBIT POUR TOUS

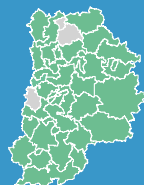
Un syndicat mixte ouvert qui fédère les collectivités territoriales



La Région
Île-de-France



Le Département
de Seine-et-Marne



23 Intercommunalités
adhérentes

481 communes
(91 % des communes)

**98 % de la zone
d'initiative publique**

1 270 597 habitants
(91 % de la population
départementale)

Le très haut débit au service des usagers

Le Très Haut Débit pour Tous répond aux objectifs du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) établi par le Département.

Seine-et-Marne Numérique met en oeuvre le Très Haut Débit via ses programmes de Montée en Débit (MeD) et de déploiements de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH).

Part des usagers bénéficiant de l'action :

2018 54%

2020 77%

2026 100% (*)

(*) toutes technologies confondues

Gouvernance



Président
Olivier LAVENKA
Vice-Président du
Conseil départemental
de Seine-et-Marne



1^{ère} Vice-Présidente
Marie-Pierre BADRÉ
Conseillère régionale
d'Île-de-France



2^{ème} Vice-Président
Jean-Pierre DARDANT
Conseiller communautaire
du Pays de Coulommiers

Comité syndical : 61 élus

Bureau : 12 élus

Une équipe administrative et technique composée de 15 agents.

Un financement public/privé de l'aménagement numérique

129M€

Sem@for77

13M€

Montée en Débit

358M€

sem@fibre77



Seine-et-Marne Numérique : une expertise en aménagement numérique

Seine-et-Marne Numérique conçoit et réalise, en propre ou par des partenariats, les Réseaux d'Initiative Publique (RIP) qui permettront l'accès au Très Haut Débit pour tous.

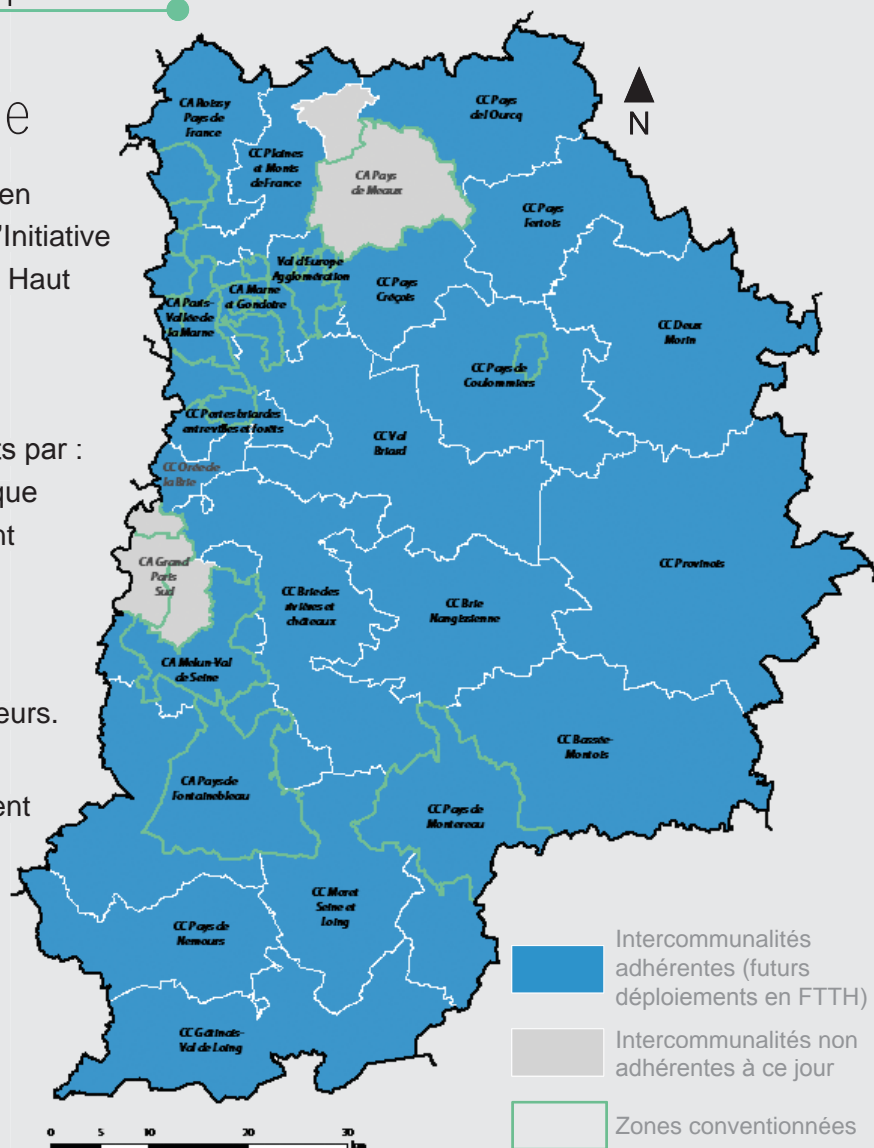
Il agrège pour cela les ressources financières nécessaires.

Il assure également un soutien à ses adhérents par :

- une expertise technique, financière, juridique et règlementaire en matière d'aménagement numérique,
- une aide et des conseils pour les conventionnements, montages financiers, programmation et relations avec les opérateurs.

Seine-et-Marne Numérique œuvre également pour la défense et les intérêts des RIP (adhérent à l'AVICCA, à la FNCCR, relations avec l'ARCEP, la Mission THD, la CDC ...)

- AVICCA : Association des Villes et Collectivités pour les Communications électroniques et l'Audiovisuel
- FNCCR : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies
- ARCEP : Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes
- Mission THD : Mission Très Haut Débit
- CDC : Caisse des Dépôts et Consignations



SEM@FOR 77

1ère étape vers le Très Haut Débit



La Mon
une éta

Un réseau de collecte en fibres optiques de 1 875 km.
Un réseau de desserte pour 240 zones d'activités, dont 104 en THD Zone (*).
Investissement total : 129 M€.



Fibre jusqu'au bureau
FttO

- 12 000 entreprises raccordables,
- 12 Data Centers raccordés au réseau,
- 2 000 sites clients desservis, dont 450 sites publics, dont 100 % des collèges,
- 36 opérateurs de services.



Modernisation du
réseau radio

- 33 stations de base
- 10 Mbits/s minimum
- 142 communes ciblées

(*) Zones d'activité intégralement fibrées labellisées par Sem@for77

77 opérations de Mont
réseau ADSL au bénéf
réparties sur 12 In
Investissement

10 Mbits/s
Minimum

8
2

Réseau d'Intervention Publique

Un réseau d'Intervention Publique (ou RIP) est initié par une collectivité territoriale afin de servir l'aménagement numérique du territoire par :

- le développement d'une offre concurrentielle de services,
- au bénéfice d'une dynamique économique :
 - création d'emplois,
 - diffusion d'usages innovants,
 - dynamisation de la filière numérique locale.
- une infrastructure publique neutre et accessible par tous les opérateurs.

La zone d'Intervention Publique représente :



620 405 habitants
soit **45,1 %** de la population*
seine-et-marnaise

et **83 %** des communes

Zones d'Initiatives Privées

Sur un Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII) de l'État en 2011, les opérateurs Orange et SFR ont déclaré les territoires sur lesquels ils apporteraient en propre le Très Haut Débit par la fibre optique d'ici fin 2020. La couverture en FttH de ces zones d'initiatives privées est depuis lors à la charge de ces opérateurs. Le suivi de ces actions s'effectuera dans le cadre de convention entre chaque opérateur, l'État, la Région et le Département.

Les Zones d'Initiatives Privées représentent :



756 451 habitants
soit **54,9 %** de la population*
seine-et-marnaise

et **17 %** des communes

*Population municipale en 2014

Conséquences de la mise en place des zones d'initiatives privées

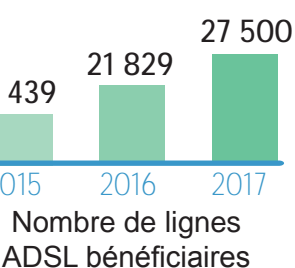
- Les RIP reposent sur des contrats qui fixent des obligations de service public au partenaire privé. Ils garantissent la concurrence entre les opérateurs, puisqu'ils sont mutualisés et neutres par définition.
- Les réseaux d'initiatives privées relèvent d'intentions des opérateurs sans engagement contractuel sur les délais de déploiement.

tée en Débit,
pe intermédiaire

sem@fibre77

La fibre optique jusqu'à l'abonné 2015-2026

ée en Débit (MeD) du
fice de 63 communes
tercommunalités.
total : 13 M€.

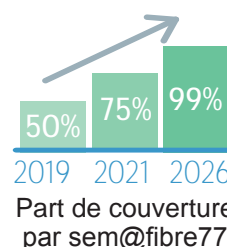


Une délégation de service public opérée par Covage.
Les premiers déploiements ont débuté dès 2015.
Investissement total : 358 M€.



Fibre jusqu'à l'abonné
FttH

- 47 000 prises raccordables sur 69 communes à fin juin 2017.



Et plus de
300 000
prises à construire !



SEINE-ET-MARNE
NUMÉRIQUE

Seine-et-Marne Numérique poursuit l'action engagée par le Département

2003
2012

10 ans d'action départementale...poursuivie par Seine-et-Marne Numérique à partir de 2013

2013

Création de Seine-et-Marne Numérique qui a la charge de l'exécution de la politique d'aménagement numérique du département et engage le déploiement du Très Haut Débit.

Reprise par transfert du Département du réseau Sem@for77 (1 600 km de fibre optique), première étape de la couverture en Très Haut Débit de la Seine-et-Marne, utilisé par 26 FAI.

Lancement du programme de Montée en Débit comptant 77 opérations et alimentant plus de 27 000 lignes téléphoniques à un débit supérieur à 10 Mbits/s.

Ouverture aux services des déploiements FttH « pilotes » sur 4 communes.

2014

Attribution de la DSP sem@fibre77 pour la couverture de la Seine-et-Marne à 100 %, par un réseau en fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) pour les foyers, entreprises, services publics.

2015

Ouverture au service de 24 opérations de Montée en Débit sur 18 communes.

Accélération de la programmation de déploiement FttH et conventionnement avec les EPCI.

Lancement des déploiements FttH sur les territoires de 7 premières communes de la Communauté de communes du Pays Créçois.

Attribution du marché de travaux pour la part du déploiement de la fibre optique à réaliser par le Syndicat.

2016

Ouverture au service de 23 nouvelles opérations de Montée en Débit.

Déploiements FttH sur le territoire de 58 communes réparties sur 10 EPCI.

Ouverture à la commercialisation des premières prises FttH sur le territoire de la Communauté de communes du Pays Créçois, avec 3 FAI.

2017

Modernisation du réseau radio pour 33 stations de base

Ouverture au service de 29 nouvelles opérations de Montée en Débit.

Déploiements FttH sur le territoire de 105 communes réparties sur 14 EPCI.

Ouverture à la commercialisation de 33 600 prises FttH sur le territoire de 14 Communautés de communes, avec 5 FAI.

Contact

Seine-et-Marne Numérique
3, rue Paul Cézanne - 77000 MELUN

www.seine-et-marne-numerique.fr

accueil@seineetmarnenumerique.fr

01.64.10.66.13

Juillet 2017